

FIDH - Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme
et ses organisations membres en Haïti
RNDDH - Réseau national des droits humains
CEDH - Centre oecuménique des droits de l'Homme

Communiqué de presse conjoint

L'ex dictateur Duvalier est mort

Paris, Port-au-prince, 5 octobre 2014 - Quelques mois après la décision de la cour d'appel de Port-au-Prince, en février 2014, de rétablir les accusations de crime contre l'humanité contre l'ex-dictateur Jean-Claude Duvalier et d'ordonner un supplément d'instruction sur ces crimes, Jean Claude Duvalier est mort d'une crise cardiaque le 4 octobre 2014.

« La mort de Jean Claude Duvalier ne met pas fin aux poursuites entamées devant la justice contre son régime, les victimes du régime Duvalier ayant également porté plainte contre les acolytes de l'ex-dictateur » a déclaré Pierre Espérance, directeur exécutif du RNDDH et Secrétaire général de la FIDH.

« Si Duvalier est mort sans être jugé, au moment de son décès, il était en revanche poursuivi pour des disparitions forcées, des exécutions extrajudiciaires et des tortures qu'il avait ordonnées. Il a certes échappé à la condamnation mais ni à la justice, ni à l'oubli » a rappelé Karim Lahidji, président de la FIDH.

En effet, l'ex-dictateur avait cru pouvoir profiter du terrible contexte du tremblement de terre qui venait de secouer Haïti et avait en janvier 2011 quitté la France espérant pouvoir rester en Haïti en tout impunité.

Malgré ce contexte, l'ex-dictateur avait été mis en examen, deux jours après son arrivée sur le sol haïtien, pour corruption et détournement de fonds publics. Peu après, 22 plaintes avaient été déposées à son encontre pour crimes contre l'humanité.

Contacts presse :

Audrey Couprie (français, anglais, espagnol) - Tel [+33 6 48 05 91 57](tel:+33648059157) (à Paris)

Arthur Manet (français, anglais, espagnol) - Tel [+33 6 72 28 42 94](tel:+33672284294) (à Paris)